



Université  
de Limoges

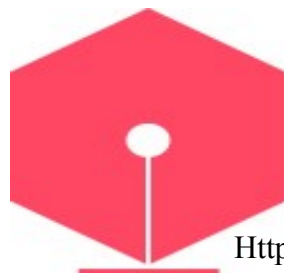
FACULTÉ  
DES LETTRES  
ET DES SCIENCES  
HUMAINES

**Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
2012-2013**

Licence Professionnelle  
Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

**Les enjeux du projet *Géoculture* – *La France  
vue par les écrivains* dans la lecture publique**

**(basé sur une expérience en région Limousin)**



Géoculture

**LA FRANCE VUE  
PAR LES ÉCRIVAINS**

[Http://www.lafrancevueparlesecrivains.fr](http://www.lafrancevueparlesecrivains.fr)

**Aurélie JOURDANNE**

Stage effectué du 2 janvier 2013 au 29 mars 2013

Centre Régional du Livre en Limousin

Maître de stage

Olivier Thuillas

Chargé de mission

Centre Régional du Livre en Limousin

## Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier Marie-Laure Guéraçague et Olivier Thuillas ainsi que les autres membres de l'équipe pour leur accueil chaleureux et leur confiance au sein du CRL durant ces trois mois de stage.

Ensuite, mes remerciements vont à Laure Théaudin de la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges, pour avoir été présente au moindre besoin ou questionnement.

Je tiens également à remercier Mariane Viremouneix de la FILL pour m'avoir aussi bien intégré au projet et pour avoir été à l'écoute de mes questions. Ainsi que tous les représentants régionaux que j'ai pu rencontrer durant ce stage.

Enfin, je souhaiterais adresser mes remerciements à Frédéric Viard, Julien Voisin et toute l'équipe du Hub pour m'avoir permis de prendre part à *GéoCulture – La France vue par les écrivains*, d'avoir pris en considérations mes remarques et suggestions.

## Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 2.0 France** » disponible en ligne

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

## Table des matières

Introduction.....	6
1. Les enjeux des technologies contemporaines en bibliothèques.....	7
1.1. La modification des usages.....	7
1.1.1. Chez les individus.....	7
1.1.2. En bibliothèques.....	8
1.2. L'offre numérique en bibliothèques.....	9
1.2.1.L'offre actuelle des bibliothèques : quelques exemples .....	9
1.2.2.Les deux principaux problèmes rencontrés.....	12
1.3. De nouveaux outils adaptés : l'exemple de la géolocalisation.....	14
1.3.1.L'apparition de la géolocalisation.....	14
1.3.2.L'utilisation de la géolocalisation en réponse à des besoins .....	15
1.3.3.GéoCulture – La France vue par les écrivains .....	16
2.GéoCulture – La France vue par les écrivains : un projet structuré et hiérarchisé.....	18
2.1.La modération.....	18
2.1.1.Pourquoi est-ce un besoin ?.....	18
2.1.2.Les modérateurs.....	19
2.1.3.Les administrateurs régionaux et les supers administrateurs.....	19
2.2.L'édition du back-office : création de fiche.....	20
2.3.Les deux modes de fonctionnement dans le projet.....	23
2.3.1.Une gestion centralisée .....	23
2.3.2.Une gestion collaborative.....	24
3.Les perspectives d'avenir dans le monde professionnel.....	26
3.1.Les auteurs et les éditeurs.....	26
3.1.1.Leur rôle.....	26
3.1.2.Le contrat de cession.....	27
3.1.3.Les difficultés rencontrées.....	28
3.2.Les bibliothèques et les librairies.....	28
3.2.1.Ajout de compétence en bibliothèque et réseau documentaire.....	28
3.2.2.Les librairies indépendantes soutenues par LFVPLE.....	29
3.3.L'importance de la médiation professionnelle et grand public.....	30
3.3.1.Mutualisation des ressources et des acteurs.....	30
3.3.2.La médiation avec le grand public.....	31
Conclusion.....	33
Références bibliographiques.....	34

Je tiens à préciser que dans le corps de texte de ce mémoire, est utilisé l'acronyme LFVPLE pour désigner le projet *GéoCulture – La France vue par les écrivains*. Ce n'est pas l'acronyme officiel du projet, mais beaucoup de professionnels liés à celui-ci l'utilisent dans un soucis de taille.

Comme le nom du projet revient régulièrement dans les pages qui suivent, il me semblait juste de l'utiliser.

## Introduction

Depuis toujours, les bibliothèques sont les premières à diffuser le savoir et le livre. Lieu de recherche et de conservation, ce n'est que depuis quelques dizaines d'années qu'elles mettent leurs publics au centre de leur attention et non plus les collections. En parallèle de ce changement de politique, les technologies elles aussi connaissent des avancées. De l'ordinateur à Internet jusqu'aux téléphones portables, smartphones, liseuses et tablettes, la population s'est adaptée aux nouveaux moyens de communication et de diffusion. La population actuelle vit dans l'instantanéité du moment et dans l'interaction qu'offre la technologie du tactile. Les pouces sont utilisés avec plus de dextérité pour envoyer des textos, des mails, aller sur Facebook ou Twitter, entraînant une modification réelle dans nos usages et notre façon de penser et de réagir. Michel Serre décrit d'ailleurs très bien le phénomène dans son livre *Petite poucette* « *Les sciences cognitives montrent que l'usage de la Toile, la lecture ou l'écriture au pouce des messages, la consultation Wikipédia ou de Facebook n'excitent pas les mêmes neurones ni les mêmes zones corticales que l'usage du livre, de l'ardoise ou du cahier.* »<sup>1</sup>. Ce n'est donc pas seulement un changement dans les usages que l'on fait des outils numériques mais également une modification dans notre cerveau. On intègre et restitue différemment les informations, l'Homme est devenu multifonctions.

Pour continuer à pouvoir mener à bien leurs missions de conservation, de diffusion et de valorisation du patrimoine, les bibliothèques ont dû elles-aussi tenir compte de ces évolutions. Libre accès à Internet pendant une durée déterminée, formations, animations autour des nouveaux supports et outils, accès à des tablettes et liseuses pour diffuser plus largement les contenus de la bibliothèque. Tout est présent pour que les utilisateurs soient encouragés à s'instruire et continuent d'être curieux culturellement parlant. Pourtant, un nouvel outil commence à être utilisé depuis peu par le secteur culturel : la géolocalisation. Système permettant d'attribuer une localisation à une personne, un lieu ou un événement. Cet outil généralement utilisé par les GPS et sur Facebook, a été repris par le projet *GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes* en 2010 qui avait pour objectif de géolocaliser des extraits littéraires en Limousin avant d'évoluer vers un projet de plus grande ampleur : *GéoCulture – La France vue par les écrivains*.

Ainsi nous verrons un peu plus en détail les usages culturels actuels puis le fonctionnement d'un site tel que celui de *GéoCulture – La France vue par les écrivains*, ses besoins, ses évolutions et ce qu'il peut apporter au monde culturel.

---

<sup>1</sup>SERRES Michel. *Petite poucette*. Ed. Le Pommier, 2012, p.12

## 1. Les enjeux des technologies contemporaines en bibliothèques

### 1.1. La modification des usages

#### 1.1.1. Chez les individus

L'arrivée de nouveaux modes d'accès au savoir a depuis toujours, entraîné des modifications dans les comportements et les usages que l'on a de la culture. L'arrivée du parchemin puis du papier a complètement chamboulé les façons de lire et d'écrire dans le monde entier. Le parchemin étant une stratégie fastidieuse pour lire comme pour écrire, les hommes se sont très vite approprié le papier, beaucoup plus maniable que le parchemin. Plus de simplicité d'utilisation, de confort ont rendus l'accès aux informations plus aisé et il est devenu plus simple de le diffuser et de l'enrichir. L'imprimerie a continué ce travail en proposant une façon d'accroître la capacité de production de savoir et a permis à chacun de trouver en premier lieu la Bible puis d'autres livres, essais, philosophie, littérature, etc...

Les modifications que nous vivons depuis une dizaine d'années respectent le même besoin de praticité et de confort en ajoutant de l'instantanéité. Ces modifications sont principalement apparues avec l'arrivée de l'informatique. Le minitel a donné la possibilité de créer des fichiers de données, des services quotidiens sur informatique comme les annuaires et la naissance des premiers *chats*. La population a quelque peu délaissé les bottins pour faire leurs recherches en ligne. Mais c'est surtout la révolution avec les premiers ordinateurs fixes et encore plus avec internet, que nos comportements ont changé. Il est désormais possible de faire des recherches chez soi, de discuter avec des personnes habitant à l'autre bout du monde, de regarder des émissions de télévisions, écouter des centaines de radios différentes.. La portabilité des supports d'accès et la mobilité de la population ont entraîné une demande de supports eux-aussi mobiles.

Les smartphones et tablettes répondent parfaitement à cette demande. Ces outils permettent d'accéder grâce à une connexion Wi-Fi à l'ensemble des contenus disponibles sur la Toile et dans les contenus de l'appareil. Il suffit d'un clique pour trouver le prix d'un billet de train Marseille-Bruxelles, la météo au Kurdistan, les derniers films sortis et ceux à venir, les dernières nouvelles concernant le Mali, le taux du CAC 40, les programmes de télévisions aux États-Unis, les réformes en Russie, les faits divers en Italie. D'un autre mouvement de doigts ou de souris, on accède à nos mails, nos contacts, réseaux sociaux, on envoie des messages, on partage des vidéos et des photos, on commente, on crée des dossiers, on poste dans les blogs ou forums de discussions. Dès qu'une notion nous échappe, une simple recherche sur son smartphone sur les dictionnaires en ligne nous apporte une réponse, des informations complémentaires à un cours magistral. On partage tout et tout

de suite sur les réseaux sociaux personnels comme Facebook ou professionnel comme LinkedIn. On lit partout sur nos liseuses et tablettes, le smartphone ayant un écran trop réduit pour permettre une lecture longue.

L'Homme accède aux informations au moment où il en a besoin, sans limite, sans frontière. Mais toute cette masse d'informations entraîne des complications dans les recherches et la véracité des contenus n'est pas toujours acquise. C'est pourquoi les bibliothèques sont d'une importance capitale pour la diffusion de ressources.

### 1.1.2. En bibliothèques

Les bibliothèques sont les premières structures à mettre à disposition les différents savoirs utiles à la population, que ce soit pour un usage personnel ou professionnel en utilisant les avancées technologiques. Les premiers minitels et ordinateurs ont d'ailleurs révolutionné les méthodes de conservation et d'organisation avec la création des premières bases de données. L'arrivée d'Internet quant à elle, a permis de diffuser plus largement les informations auprès des usagers et la recherche dans les catalogues. Car si la Toile contient autant de ressources c'est également parce que les moteurs de recherche puisent dans les collections et bases de données de bibliothèques et encyclopédie pour fournir les renseignements. Les bibliothèques continuent jour après jour à enrichir la toile en numérisant des documents, les mettant en valeur, les ajoutant à des catalogues, des blogs ou sites professionnels. En les indexant pour que les informations puissent être moissonnées et ressortir lors d'une recherche sur la Toile. Dans le code de déontologie des bibliothécaires mis en place en 2003 par l'ABF<sup>2</sup>, il est rappelé les missions de ceux-ci et notamment de répondre aux besoins et questionnements de chaque usager quelque soit le sujet. Pour respecter cette règle, il est nécessaire pour les bibliothèques d'adapter leurs moyens de communication pour répondre à l'ensemble de leurs usagers. L'ajout de documents électroniques fait parti de la mise à disposition de tous les accès à tous les publics.

Les bibliothécaires doivent également donner accès à des informations vérifiées, légales et pertinentes. Dans ce but, chaque ressource (papier ou électronique) proposée est analysée avant d'être présentée aux publics dans l'intérêt commun. *La petite bibliothèque ronde* a par exemple été créée pour juger de l'intérêt et de la pertinence en bibliothèques des applications proposées sur les tablettes.

Mais il ne suffit pas d'insérer dans les collections de nouveaux outils et de laisser les publics sans aide. Les bibliothécaires assurent un relais entre ces nouveaux supports et les usagers. Ils ont la mission de leur expliquer pourquoi avoir intégré ces outils, leurs fonctionnalités comme le

---

<sup>2</sup>Association des Bibliothécaires de France



grossissement des pages souvent apprécié, les différents moyens d'accéder à la culture notamment avec les livres électroniques, l'interactivité.

## **1.2. L'offre numérique en bibliothèques**

La modification des usages de ces outils divers a donc été prise en compte par les bibliothèques, qui sont généralement les institutions culturelles les plus avancées en matière de nouvelles technologies. La Bpi<sup>3</sup> fut d'ailleurs la première à s'équiper d'ordinateurs avec un libre accès à Internet en 1995. Suivie par la suite de nombreux établissements, intégrant à leur politique divers moyens d'accès aux contenus de la bibliothèque.

### **1.2.1. L'offre actuelle des bibliothèques : quelques exemples**

A ce jour, l'offre numérique en bibliothèque ne cesse de croître. Que les bibliothèques municipales ou d'études mettent en place des bibliothèques numériques, des catalogues enrichis, des bases de données plus compétentes. Qu'elles prêtent des liseuses ou des tablettes, qu'elles forment leurs usagers à se servir correctement d'Internet en leur expliquant par exemple ce qu'est le « bruit » dans une recherche et comment le limiter, qu'elles donnent des sites de références et les accompagnent pas à pas, les bibliothèques sont les piliers de la transmission des savoirs. De nombreux projets ont vu le jour, qu'ils aient un rayonnement départemental, régional, national ou européen, ils ont tous été conçus pour diffuser plus largement la culture en se servant des outils comme les ordinateurs, téléphones, Internet et tablettes mis à disposition.

L'un des plus beaux projets que l'on puisse citer est sans nul doute, le travail collaboratif des professionnels internationaux pour la création de la bibliothèque numérique *Europeana*<sup>4</sup>. Cette bibliothèque internationale créée en 2008, instituée par la BnF<sup>5</sup> et soutenue par la Commission européenne donne accès aux étudiants, chercheurs et grand public à des millions de documents numérisés provenant de l'Europe entière. Ce site est mis à jour par plus de 1 500 structures de par l'Europe, aussi bien des bibliothèques que des archives, ou des musées et ce, de toutes les tailles. Ce site est une encyclopédie ouverte et accessible à tous, pour tous ceux qui cherchent à se cultiver et en apprendre davantage sur le patrimoine européen. La bibliothèque *Europeana* a mis en ligne de nombreux contenus, qu'il s'agisse de textes médiévaux, des peintures, des sons, vidéos, photographies, manuscrits de toutes les époques et sur tout autant de sujets. Une numérisation

---

<sup>3</sup>Bibliothèque publique d'information

<sup>4</sup>[Http://europeana.eu](http://europeana.eu)

<sup>5</sup>Bibliothèque nationale de France

utilisée à bon escient pour continuer de préserver, valoriser et communiquer sans limite de frontières le patrimoine européen et national.

Au niveau national, il est désormais impossible de passer à côté de la bibliothèque numérique de la BnF, *Gallica*<sup>6</sup>. Mise en ligne en 1997, cette bibliothèque numérique ne cesse d'être enrichie par la BnF et avec l'aide de bibliothèques partenaires chaque semaine. Aujourd'hui, la bibliothèque numérique rassemblerait environ deux millions de documents numérisés. Cette sélection a pour but de « *constituer une bibliothèque encyclopédique et raisonnée, représentative des grands auteurs français et des courants de recherche et de réflexion par delà les siècles.*<sup>7</sup> ». On retrouve donc dans ces choix de contenus, une ligne directrice et une pertinence absolue qui fait de cette encyclopédie, un outil indispensable pour toutes les recherches quel que soit le sujet.

Référence nationale concernant la culture francophone, *Gallica* est un outil collaboratif extrêmement important, qui démontre le savoir faire des professionnels du monde du livre qui continuent de fournir les ressources nécessaires à la culture française et de diffuser ces contenus en se servant de tous les moyens de communications à leur disposition. (Facebook, Twitter, Scoop.it, site Internet, application sur tablette, Widget sur les sites web..).

On peut également citer par exemple la Bibliothèque numérique Mondiale (WDL), la bibliothèque numérique des États-Unis (Digital Public Library of America), celle de Toulouse ou encore celle du Goethe-Institut. Toutes ont été créées pour permettre une valorisation d'un patrimoine parfois difficile d'accès. On ne peut en effet, aller dans les archives précieuses, et demander à examiner un document datant du début de l'écriture. Il faut respecter des conditions. C'est pourquoi, ces bibliothèques collaboratives sont une excellente alternative lorsqu'il s'agit de documents précieux, rares ou délicats. La numérisation utilisée par ces professionnels agit au mieux pour avoir une haute définition du document pour que la lisibilité soit parfaite. Le papier n'est pas éternel, il est donc important de pratiquer cette méthode pour sauvegarder notre patrimoine culturel.

Outre le service de bibliothèque numérique, les bibliothèques proposent également d'autres moyens de diffusion culturelle. Le système du Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB) en est un. Il a été concrétisé dans plusieurs pays et via plusieurs opérateurs. La bibliothèque Gabrielle-Roy (Québec) s'est emparé de ce système en 2011, tandis que l'agence Dilicom tente toujours de faire percer le programme en France. Le but selon Vincent Marty, directeur général de Dilicom, est simple « *Les bibliothèques pourront offrir un accès aux livres numériques qu'elles auront achetés auprès des librairies, avec une lecture en streaming et en téléchargement in situ et hors les murs. Il sera d'ailleurs possible d'emprunter et de procéder à une restitution anticipée, pour retourner plus tôt l'ouvrage.* » L'idée est donc de pouvoir proposer une véritable offre numérique dans la continuité de leurs fonds papier et de déterminer le temps durant lequel le fichier sera disponible. Une solution qui semble

---

<sup>6</sup>[Http://gallica.fr](http://gallica.fr)

<sup>7</sup>Avant Propos du site Gallica

idéale mais qui peut laisser perplexe compte tenu de la restriction imposée sur le fichier. Car on revient indéniablement sur des solutions qui existaient déjà mais qui n'étaient pas appliquées aux livres (vidéos en ligne sans restrictions, musiques en streaming...). Les restrictions dans ces domaines ne sont pas imposées sur le contenu mais sur un système d'abonnement.

D'autres outils comme Premierchapitre.fr par exemple, donne chaque mois la possibilité aux bibliothécaires inscrits sur le site de lire une sélection de cinquante romans qui viennent de paraître et qui sont sélectionnés par la Société Française du Livre. Ce site est une sorte d'office numérique pour faire gagner du temps aux professionnels et continuer de mettre en contact avec les livres électroniques les professionnels et les usagers. Mais ce site a également un autre intérêt, celui de pouvoir partager ses coups de cœurs avec les usagers directement via une application et grâce aux QR codes. Ce service de streaming est déjà proposé par la bibliothèque de Courbevoie depuis novembre 2012 d'après un article de Livre Hebdo<sup>8</sup>. Il est possible pour les usagers de scanner le code via leur smartphone ou Iphone pour accéder à l'espace de la bibliothèque et aux premiers chapitres des œuvres sélectionnées par les bibliothécaires. Après avoir lu les chapitres, le lecteur peut ensuite aller en bibliothèque emprunter ce livre qu'il est certain d'apprécier. Cette nouvelle application encourage une attitude plus spontanée de la lecture, donne de nouveaux modes d'accès à celle-ci et familiarise les publics avec les livres électroniques. Pour favoriser l'accès aux livres électroniques, le réseau Carel<sup>9</sup> « *représente les intérêts des collectivités territoriales et des établissements publics dans le cadre des négociations pour le développement des offres numériques de leurs bibliothèques.* » C'est le réseau qui se charge de trouver les meilleures offres adaptées aux bibliothèques, à leurs besoins et aux besoins des usagers.

En région limousine, différentes actions ont été menées. La bibliothèque numérique régionale *BiBlim*<sup>10</sup> fédérée par la ville de Limoges est une bibliothèque où l'« *on y trouve des pièces remarquables et intéressantes pour l'histoire régionale, conservées dans les bibliothèques du Limousin : manuscrits médiévaux, incunables, imprimés d'histoire locale, gravures, photographies...* ». Dans un autre style, la Bibliothèque Francophone Multimédia (BFM) de Limoges a créé, en plus de participer à Biblim et à la numérisation, valorisation des collections, un « blogatelier » permettant à chacun de trouver les compte-rendus de conférences, des logiciels et leurs descriptions pouvant les aider, des découvertes sur l'animation, etc... Un blog de partage et de médiation numérique qui concerne tous les supports.

Des ateliers tablettes sont aussi mis en place dans les structures ayant fait l'acquisition de ces supports. C'est le cas en région limousine de Saint-Yrieix La Perche, de Panazol ou encore de Nexon. Cette dernière a récemment été construite et propose déjà des animations et une médiation autour

---

<sup>8</sup>Article datant du 29 novembre 2012 « <http://www.livreshebdo.fr/bibliotheques/actualites/du-streaming-en-bibliotheque-a-courbevoie/9682.aspx> »

<sup>9</sup>L'association du réseau Carel oeuvre en faveur de la Coopération pour l'Accès aux Ressources Electroniques en Bibliothèques

<sup>10</sup>[Http://www.biblim.fr](http://www.biblim.fr)

des Ipads. Elle a fait l'acquisition de quatre Ipads, et met en place des ateliers pour donner envie aux personnes d'apprendre à connaître l'outil, leur faire découvrir ce qu'il peut apporter dans la méthodologie d'apprentissage, les jeux interactifs, et les milliers d'applications disponibles. Récemment, une animation jeunesse a été faite sur le thème de Léonard de Vinci en se basant sur une application créée à son sujet et sur ses créations mais également sur le fonds de la bibliothèque. Les enfants ont pu jouer avec des énigmes tout en apprenant des anecdotes sur l'inventeur et en restant en contact avec le livre papier qui pouvaient leur fournir des réponses.

### **1.2.2. Les deux principaux problèmes rencontrés**

Mais il ne suffit pas de mettre à disposition des nouveaux supports en bibliothèques pour que la diffusion culturelle ait un réel impact. Différents problèmes peuvent entrer en ligne de compte selon l'outil utilisé.

Le premier exemple concerne les bouquets de revues en ligne. A première vue c'est une offre intéressante qui permet aux usagers d'accéder aux périodiques directement via un support adapté. Mais deux raisons découragent de plus en plus les bibliothécaires de s'équiper avec ce service :

- les éditeurs spécialisés sont trop peu nombreux. Ce simple fait ajoute une valeur à cet outil qui au final se trouve être excessivement cher pour un service peu modulable. En effet, la bibliothèque souscrit à des « bouquets » soit des lots de revues sélectionnés par l'éditeur. Ces bouquets sont non modifiables par les bibliothécaires. Le nombre de revues contenues par bouquet est variable suivant les éditeurs. Un bibliothécaire qui souhaitera s'abonner à certaines revues se verra donc imposer le reste des revues du bouquet même si elles ne conviennent pas à la politique de la bibliothèque. De même que si les trois revues voulues par le professionnel sont présentes dans trois différents bouquets, il devra soit faire un choix, soit accepter de payer pour les trois offres. Un service qui peut revenir très cher alors que les bibliothèques n'ont pas un si grand budget acquisitions.

- Le deuxième problème des bouquets de revues électroniques est la durée. L'abonnement à ces revues est limité dans le temps (un an). Si la bibliothèque ne renouvelle pas ses abonnements chaque année, les revues sont supprimées sans possibilité de sauvegarde. Ainsi, toutes les revues que vous avez achetées depuis environ trois ans seront perdues. C'est donc problématique pour une bibliothèque puisqu'elle détient une mission de conservation.

Heureusement des nouveaux projets tentent justement de palier ce manque de pérennité. C'est le cas du projet MO3T<sup>11</sup> (Modèle Ouvert Trois-Tiers). Ce projet ambitieux cherche à ouvrir les possibilités sur le livre électronique en suivant trois critères :

- avec des spécifications publiques

---

<sup>11</sup>[Http://www.mo3t.org](http://www.mo3t.org)

- un système d'interopérabilité sur les droits et non sur les fichiers
- une séparation dans la structure de la distribution numérique (émission, vente, conservation des droits)

On aurait alors un système judicieux qui se baserait sur l'acquisition d'un droit de lecture plutôt que l'achat d'un document électronique. On obtiendrait ainsi un document pouvant être lu sur n'importe quel terminal de lecture quelque soit le format de l'appareil, avec une possibilité de le partager avec des amis ou sa famille (puisque le droit aura été acheté). Ce fichier serait disponible dans une bibliothèque numérique pérenne dans le temps, accessible n'importe où et gardant en mémoire ce lieu de stockage. Les contenus ainsi achetés pourront être échangés et léguer à une tierce personne sans difficulté. De plus le projet s'appuierait sur les éditeurs, distributeurs, librairies, bibliothèques, écoles pour continuer à diffuser le savoir et enrichir les possibilités.

Le second exemple de difficulté réside dans l'interopérabilité. L'interopérabilité est la capacité d'un fichier à être lu par différents outils sans qu'il n'y ait le moindre soucis techniques. La plupart des outils de type liseuses ou tablettes se heurtent encore à ce problème puisque beaucoup de ces supports sont propriétaires, c'est-à-dire qu'ils n'acceptent que les fichiers diffusés par la même compagnie créatrice. L'exemple le plus probant est sans doute le Kindle d'Amazon. Cette liseuse n'accepte que des livres électroniques achetés sur Amazon. Une personne voulant ajouter des fichiers sous le format E-pub ou Apple ne pourra pas les lire avec son Kindle. De même pour le Kobo de la Fnac ou l'iPad d'Apple. Ce soucis peut paraître peu important pour un particulier mais cela pose de nombreuses questions dans une bibliothèque. Quel lecteur choisir ? Les contenus sont-ils suffisamment importants et intéressants ? Peut-on lire toutes sortes de formats avec ce support ?

Une fois le lecteur choisi, une nouvelle série de questionnement intervient. Prête t-on les lecteurs ou les contenus ? Car la loi ne s'applique pas de la même façon. Mais il est également possible de les mettre en consultation sur place, il faut alors se demander si un abonnement à du streaming peut être intéressant, comment contrôler l'accès à ces supports à l'intérieur de la bibliothèque et l'accès aux contenus. Il faut également penser à protéger l'accès à Internet et à mettre un « contrôle parental » sur certains sites comme pour les ordinateurs fixes.

### 1.3. De nouveaux outils adaptés : l'exemple de la géolocalisation

Mais ces outils et fonctionnalités ne sont pas les seuls à exister, d'autres commencent à s'intégrer durablement sur la Toile. Le point fort de ces évolutions est la géolocalisation.

#### 1.3.1. L'apparition de la géolocalisation

Depuis que le téléphone et l'ordinateur sont devenus mobiles, de nombreuses pratiques ont changées. L'utilisateur n'est plus fixé dans un espace pour accéder à des contenus mais il peut avec son ordinateur trouver les informations qu'il lui faut en se servant de la Wi-Fi de sa ville. Mais c'est principalement avec l'arrivée du smartphone que cette tendance s'est accrue.

Les propriétaires de smartphones, soit environ 29% de la population française en 2012 selon un article du Monde, peuvent dorénavant surfer sur la Toile n'importe où, n'importe quand. Ils peuvent sans aucune limite, si ce n'est celle de la connexion Internet, lire des articles sur leurs mini-écrans, jouer, rechercher des informations quelque soit le lieu où ils se trouvent. Il n'y a plus de barrière physique concernant l'accès au savoir. Cette mobilité extrême a tout de même besoin de contenus adaptés à l'écran réduit, au tactile et à ce mouvement perpétuel.

Des applications pour tablettes et smartphones sont donc chaque jour inventées et adaptées à ces supports pour permettre un accès plus fluide aux contenus désirés dont la géolocalisation fait partie. Selon la CNIL « *les applications et finalités de la géolocalisation sont multiples: de l'assistance à la navigation, à la mise en relation des personnes, mais aussi à la gestion en temps réel des moyens en personnel et en véhicules des entreprises, etc. De nouvelles possibilités sont régulièrement développées, telles que l'enregistrement des données pour apporter la preuve de la réalisation de certaines prestations.* ». On veut pouvoir tout faire en instantané et ces applications peuvent aider à répondre à cette demande. Encore faut-il que les sites, fait pour les écrans d'ordinateurs, puissent être adaptés à un écran de smartphone. On a beau pouvoir zoomer sur son écran, il n'est jamais facile de faire une recherche sur des pages non adaptées et de naviguer dans celles-ci.

Pour combler cette demande, une analyse des besoins est nécessaire. Il faut se demander dans quel optique sera créé cet accès, pour qui, pourquoi doit-il être créé et comment sera t-il mis à la portée de chacun. En quoi elle aidera l'utilisateur dans sa vie quotidienne et professionnelle ?

La bibliothèque de Toulouse a par exemple fait le choix d'adapter son catalogue à la taille d'un écran de smartphone. Comme le catalogue fait une taille assez conséquente et que la navigation ponctuelle via un smartphone reste délicate, Toulouse a fait le choix de mettre à disposition une

application pour smartphone et android du catalogue, disponible gratuitement. Cela permet à tous les utilisateurs d'avoir accès aux savoirs au moment où ils en ont besoin sans se déplacer dans la structure elle-même.

### 1.3.2. L'utilisation de la géolocalisation en réponse à des besoins

Les principales demandes de localisation ont été d'abord satisfaites sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter. Il semblait indispensable de pouvoir partager avec ses amis, sa famille ou les groupes suivis, l'endroit où l'on se situe à l'instant précis. La géolocalisation apporte une part de réalité dans ce monde virtuel. Au lieu de dire en message « J'y étais » on peut désormais dire « J'y suis ». Mais cet outil est également utilisé à des fins professionnelles.

On peut notifier par exemple, une vague de cartographies géolocalisées prenant d'assaut le milieu culturel. Tout d'abord il est possible de citer la cartographie des Espace publics numériques (EPN) accessible sur le site NetPublic.fr<sup>12</sup> qui permet de trouver en quelques secondes la majeure partie des EPN en France métropolitaine mais aussi dans les DOM-TOM. Un outil qui peut se révéler indispensable dans le secteur pour prendre contact avec eux et instaurer plus facilement des relations entre structures culturelles. Mais ce site n'est pas la seule cartographie culturelle qui existe. Thomas Fournieux, bibliothécaire à la médiathèque d'Aulnay-sous-Bois a eu l'idée il y a plusieurs mois de cela de créer avec le support de Google Maps, une cartographie contributive qui recenserait toutes les bibliothèques pratiquant le prêt de tablettes et/ou de liseuses. Cet annuaire localisé et spécialisé mis à jour régulièrement par plusieurs personnes dont Hervé Bienvault – auteur du site web *Aldus*<sup>13</sup> - aurait déjà été consulté plus de 60 000 fois, ce qui indique une véritable demande et un véritable impact de ce nouvel outil. On peut imaginer l'intérêt pour un professionnel de pouvoir trouver en un clique les partenaires potentiellement intéressants dans l'optique d'une rencontre professionnelle ou d'une animation. De même, d'autres projets sur la géolocalisation ont vu le jour, comme *La France des écrivains* qui a théoriquement le même principe que *Géoculture – La France vue par les écrivains* (LFVPLE), mais qui n'en reste pas moins un outil assez superficiel. Le but de ces projets est la géolocalisation d'extraits et la contribution des internautes. Mais alors que le premier, géré par une librairie, répertorie et géolocalise des textes du domaine public ou de courtes citations, le second est un projet bien plus formalisé.

---

<sup>12</sup><http://www.netpublic.fr/net-public/espaces-publics-numeriques/repertoire-national/>

<sup>13</sup>Aldus : [http://aldus2006.typepad.fr/mon\\_weblog/](http://aldus2006.typepad.fr/mon_weblog/)

### 1.3.3. GéoCulture – La France vue par les écrivains

Le projet LFVPLE tient son point d'origine du site *Géoculture – Le Limousin vu par les artistes* lancé en 2010 à l'initiative du Centre Régional du Livre en Limousin (CRL). *Géoculture -Le Limousin vu par les artistes* est un répertoire géolocalisés et enrichis d'œuvres liées au Limousin créé à la suite de l'engouement généré par *Le guide de balades littéraires en Limousin* édité par le CRL. L'idée était de faire découvrir la culture sous une forme numérique et totalement adaptée à son usage nomade. Le projet ayant été très bien accueillie et certaines régions souhaitant elles aussi pouvoir participer à ce genre de site innovant, le CRL proposa avec le soutien du Centre National du Livre de le faire évoluer à l'échelle nationale, tout en ne se basant pour l'instant, que sur les œuvres littéraires. Ce projet conclu en mars 2012 est piloté par la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture (FILL) et est soutenu par la SOFIA. Le projet a également fait appel à l'agence parisienne du Hub pour le développement technique. Le lancement public fut présenté le 24 et 25 mars 2013, soit un an plus tard, au Salon du Livre de Paris.

LFVPLE est un site internet permettant de géolocaliser des textes du domaine public mais également sous droits après négociations et cessions par les éditeurs. Il offre une représentation du territoire par l'œuvre, le choix du lieu pour l'auteur, des extraits enrichis de photographies, liens vers des sites web, des sons, bibliographies, vidéos ou encore textes bonus. Le projet de *GéoCulture – La France vue par les écrivains* est un véritable soutien – grâce à la géolocalisation et la création de parcours littéraire – au tourisme local, qui en fait un outil pratique, interactif et culturel. De même, chaque fiche œuvre apparaissant sur le site FLVPLE est reliée aux librairies indépendantes de la ville ou dans ses environs, pour continuer à les soutenir et communiquer autour d'elles. Un lien vers les bibliothèques serait également à ajouter pour parfaire les relations visibles entre le projet et les structures culturelles.

Ce projet de répertoire littéraire avait déjà été souhaité par la BnF<sup>14</sup>. Elle a en effet tenté un partenariat avec Orange pour géolocaliser les textes de la structure de façon informatisée. Mais l'algorithme n'était pas assez performant. Il aurait fallu que celui-ci puisse aller chercher les textes numérisés chez Gallica, faire une recherche dans le texte pour trouver un lieu, le géolocaliser et ce pour chaque œuvre. Dit ainsi cela semble possible, mais c'est un travail bien plus subtil qu'une recherche en plein texte qui peut inclure nombre d'erreurs. Ce n'est pas parce qu'un auteur cite Paris, que l'action de la scène se passe à Paris, de même que tous les lieux géolocalisables ne sont pas clairement cités. Il peut y avoir des noms de châteaux, de rues, des paysages, des éléments typiques qui peut aider à la géolocalisation. Tout ce travail minutieux ne peut à l'heure actuelle être géré par l'informatique, le cerveau humain est encore le plus pertinent pour faire les choix qualitatifs et littéraires.

---

<sup>14</sup>Propos recueillis lors de la première réunion du projet *GéoCulture – La France vue par les écrivains* pour la mise en place des partenariats.



La géolocalisation est, comme dit ci-dessus, l'élément clé des projets de cartographie littéraire. C'est un moyen de mettre réellement la culture à portée de doigts, sur smartphone. Pour le projet LFVPLE, c'est un véritable moyen d'inviter les internautes à être plus spontanés avec la culture environnante de la ville ou de la région. Actuellement, neuf régions participent à ce projet collaboratif et contributif, neuf régions qui recherchent, enrichissent et mettent à disposition des internautes des extraits littéraires de qualité, modéré par des professionnels et cela, dans le respect du droit d'auteur. D'autres régions vont rejoindre le nouveau service numérique fin 2013, début 2014.

## 2. GéoCulture – La France vue par les écrivains : un projet structuré et hiérarchisé

Soutenu par l'argent public il était important pour un projet de cette envergure de démontrer l'innovation de la géolocalisation et de ce qu'elle peut apporter dans les usages culturels, à savoir un intérêt plus vif et une interaction instantanés. De même qu'il devait être coordonné et structuré par la FILL et à l'intérieur même des régions à l'aide d'une modération à différents niveaux.

### 2.1. La modération

#### 2.1.1. Pourquoi est-ce un besoin ?

Selon une définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales<sup>15</sup>, la modération serait l'« *action de modérer, de rendre moindre quelque chose.*». L'idée d'amoindrir pourrait être comprise selon les contextes par temporiser ou refréner quelque chose. Dans le projet LFVPLE, il s'agit de tempérer l'afflux des informations, puis de les gérer pour pouvoir les restituer. Pour contrôler les flux, le site du projet se sert des bases de données de la BnF. On assure ainsi des autorités de qualité, avec des dates claires et des noms écrits d'une seule façon pour éviter les doublons.

*GéoCulture – La France vue par les écrivains* est un projet communautaire et contributif, les internautes seront donc en mesure de proposer leurs extraits géolocalisés ou leurs parcours littéraires. Mais si la proposition d'extraits se faisait sans modération on arriverait vite à un capharnaüm important : il n'y aurait aucune autorité pour les auteurs ou les titres de respecté ni aucune uniformité, ce qui poserait de gros soucis au niveau de la recherche. Prenons un exemple concret ; imaginons qu'un géoculteur – terme utilisé pour les internautes contribuant au projet – souhaite partager un extrait de Balzac qu'il a trouvé dans *Le curé de village*. Celui-ci entrera en auteur « Honoré de Balzac ». Un second géoculteur souhaite lui aussi proposer un extrait de Balzac. Comme la recherche d'autorité BnF n'est pas incluse dans l'espace internaute lors de la proposition d'extrait, il pourra l'écrire « Balzac, Honoré de » s'il le souhaite. Admettons qu'un troisième fasse la même démarche en remplissant le champs auteur par « Balzac ». Très vite, le support se retrouve avec trois entrées sans renvois entre eux pour un seul auteur. Selon la façon dont on écrira le nom de l'auteur dans la recherche, on ne trouvera pas tous les extraits liés à Balzac. Cela va de même avec le titre ou l'éditeur. C'est pourquoi le besoin de modération est important au sein d'un tel projet. Elle fait en sorte que le projet soit viable, sans doublons - ou bien rarissimes - et puisse être considéré comme une réelle base de données de littérature géolocalisée.

---

<sup>15</sup><http://www.cnrtl.fr/lexicographie/mod%C3%A9ration>

### 2.1.2. Les modérateurs

Le choix des modérateurs s'est donc naturellement porté sur les acteurs du livre et plus particulièrement vers les bibliothécaires. Ils sont en effet habitués à cataloguer des livres, gérer des listes d'autorités et faire des recherches pertinentes. Ce sont donc les plus à même de gérer cette masse d'informations, de faire un véritable travail de vérification des dates, pages, éditions, auteurs d'autant plus qu'ils auront accès au livre papier sur le lieu de travail. Mais ces professionnels du livre ne sont pas les seuls à être sollicités, les libraires le sont également. Comme LFPVLE ajoute à chaque fiche œuvre un lien vers les librairies indépendantes qui ont cet ouvrage en stock, il est également normal d'avoir une réciprocité en les faisant participer à la modération.

C'est un travail qui peut sembler infime mais qui reste colossale. L'élaboration d'une fiche ne se fait pas simplement avec le titre, l'auteur, l'éditeur et le numéro des pages. Le modérateur doit vérifier que l'extrait est valide, rectifier les erreurs, ajouter du contenu comme le lien avec le territoire, des images, vidéos, sons, adresses URL en rapport de même que créer les fiches auteur/œuvre et les mettre « en ligne » si elles ne le sont pas déjà avant de lier le tout.

Une fois cela fait le modérateur termine la première étape de validation d'un extrait et prévient automatiquement l'administrateur régional qu'un nouvel extrait doit être ajouté.

Notons qu'un modérateur est également un géoculteur, il ne va pas seulement reprendre les fiches que les internautes proposent mais aussi faire lui-même ce travail de recherche sur la région où il se trouve. C'est d'ailleurs ainsi que *GéoCulture – La France vue par les écrivains* a pu être disponible avec déjà plus de deux cent extraits lors de sa mise en ligne. Ces groupes de modérateurs vont sûrement être développés dans le temps et se voir attachés les maisons d'auteurs ou les spécialistes d'un auteur. Par exemple en Limousin, les textes de Martin Nadaud seront sûrement dans quelques mois gérés et modérés par la Maison Martin Nadaud. Ils seront bien mieux placés que nous pour renseigner certains champs et les plus à même de parler de l'auteur et de son œuvre.

### 2.1.3. Les administrateurs régionaux et les supers administrateurs

L'extrait vient d'être vérifié par le ou les modérateur(s) de la région, c'est au tour de l'administrateur régional d'entrer en jeu. Il est en général en poste dans une structure fédérant la région, principalement des Structures Régionales du Livre (SRL). Il a pour but le même travail que le modérateur : il va revérifier le travail fait par son collègue pour voir si rien n'a été oublié, si aucune faute de frappe n'a été faite, que tous les caractères soient là, aucun espace en trop et que tout est bien conforme à la politique éditoriale, c'est-à-dire que c'est une copie conforme de l'œuvre originale à la virgule près. Une fois que toute les vérification son prises, il devra valider l'extrait une seconde fois en choisissant « libre de droit » ou « extrait sous-droit », et une alerte sera créée sur cet extrait

informant les supers administrateurs d'un nouvel élément à ajouter.

Les supers administrateurs regroupent deux structures : l'agence du Hub avec Frédéric Viard ainsi que Julien Voisin en contact et la FILL, principalement Mariane Viremouneix et Stéphanie Meissonier. Le Hub s'occupe surtout des problèmes informatiques liés aux back-office et au front-office tandis que la FILL gère la dernière étape de validation. Ils ont tous les droits sur le site et peuvent donc ajouter, modifier n'importe quel auteur, œuvre, extrait quelque soit la région ou le statut de la fiche. Les professionnels re vérifient une troisième et dernière fois que tout est correct avant de le publier directement si l'extrait fait parti du domaine publique ou de commencer à négocier les droits avec l'éditeur. (voir 3.1 Les auteurs et les éditeurs). Une fois que tout est réglé avec l'éditeur, l'extrait sous-droit peut être mis en ligne sur le front-office de LFVPLE.

Bien sûr ce système de validation à trois niveaux a de nombreux avantages sur la gestion des extraits, la pertinence, la relecture. Mais le principal soucis est que pour modifier une fiche, il est nécessaire de pouvoir éditer la fiche même si celle-ci est validée. En Limousin, l'équipe de *GéoCulture - La France vue par les écrivains* est centralisée dans les bureaux du CRLL, nous devons donc assurer le rôle de modérateur et d'administrateur. Il m'est régulièrement arrivé de valider une fiche et quelques jours après, remarquer qu'il y avait des erreurs. Si je n'avais pas eu le statut de super administrateur, il m'aurait été impossible de la modifier moi-même car les modérateurs et administrateurs ne peuvent éditer une fiche extrait si celle-ci a le statut « en ligne » ou « en cours de validation ». Pour ceux qui travaillent en réseau, il faut donc une très bonne organisation et un temps de réactivité très faible pour pouvoir actualiser les fiches dont on a besoin, car notons que ce travail est ajouté au poste de la personne. Elle n'est donc pas totalement dédié au site et peut passer plusieurs jours sans remplir le site.

## 2.2. L'édition du back-office : création de fiche

En pratique, la création des fiches se fait suivant un ordre logique et prend un certain temps si l'on veut qu'elle soit correcte et enrichie. Ce travail nécessite donc de se poser à un poste informatique en interne ou du moins, dans un lieu calme. L'édition du back-office a été mon travail durant ces trois mois de stage. J'avais la responsabilité de m'occuper avec l'aide d'Olivier Thuillas et de Marie-Laure Guéraçague, de la région Limousine. Il faut tout de même noter que *GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes* a été d'une grande aide. La majorité des extraits à ajouter sur LFVPLE étant déjà en ligne sur le premier site uniquement destiné au Limousin, il a suffit que le Hub transfère les données d'un site à l'autre. Mais cela a néanmoins engendré certains soucis :

- les auteurs ne remontaient pas dans le back-office
- les titres des extraits – faits généralement avec les six premiers mots du texte – pouvaient apparaître avec des modifications, ce qui leur rendaient difficile à retrouver dans la base

- les éléments à l'intérieur même des fiches auteur/œuvre ou extrait étaient désordonnés
- certains caractères avaient été supprimés (comme les « œ », les accents, ponctuations..)
- la mise en page du texte était également à refaire

En somme, bien que le transfert de fiches ait permis de faire avancer plus rapidement la recherche et l'écriture du texte, il m'a fallu revenir sur chacune d'entre elles et faire très attention à tous ces bugs. En un sens, il est possible que cela m'ait pris autant de temps que si je les avais moi-même créées. Pour chaque fiche des éléments nous sont demandés. L'édition du back-office se fait en trois étapes.

Dans la fiche « auteur » (voir annexe 1), on nous demande de renseigner le plus de champs possibles mais les plus importants sont : le nom et le prénom, les dates de l'auteur, ainsi qu'une biographie plus ou moins longue. Le nom de l'auteur est à rechercher avec la barre verte que l'on peut voir sur l'annexe qui renvoie vers les autorités BnF. Si l'auteur ne remonte pas, il suffit de le créer manuellement. Il nous a également semblé important d'ajouter une photographie de l'auteur, celle-ci ne devant pas dépasser une certaine taille et devant être libre de droit. Si ce n'est pas le cas, nous devons obligatoirement ajouter les droits de la photographie sous peine d'aller à l'encontre de la loi sur le droit d'auteur. Les adresses URL sont également importantes puisqu'elles participent à l'enrichissement de la fiche. On peut y trouver des sites web officiels sur l'auteur, ou des sites de maisons d'éditions. Des liens vers une biographie ou une interview de l'auteur. Une fois que celle-ci est complète, on la passe « en ligne » pour que le site comprenne que cette fiche est prête à être publiée sur le site.

On passe alors à la fiche « œuvre ». La première chose à faire est de lier cette fiche à celle de l'auteur que l'on aura créé au préalable (voir annexe 2). L'édition suit le même procédé que pour la fiche précédente. On recherche le titre dans les autorités BnF, si il n'y est pas, il faut remplir le champ adéquat. On renseigne également la langue originale, le premier éditeur, la date de première édition, le public visé et le genre de roman. Un résumé est vivement conseillé. Car il faut également pensé que comme une notice sur un OPAC, la fiche sera une page web devant décrire au mieux l'œuvre et les utilisateurs utilisent beaucoup la fonction du résumé. La couverture est également ajoutée dans la mesure du possible concernant les droits. Comme pour la précédente on ajoute des métadonnées à celle-ci puis on la passe « en ligne ». Puisque la majorité des données de *GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes* a été ajouté de façon informatisée, je n'ai pas beaucoup utilisé la fonction de recherche d'autorité. Cela m'a servi lorsque j'ai dû entrer dans la base les œuvres absentes.

Puis c'est au tour de la fiche « extrait », sans doute la plus complexe à renseigner de par la multitude d'informations à rechercher, traiter et organiser. En premier lieu, il faut faire la même démarche que précédemment : il faut lier l'extrait à l'œuvre pour ensuite commencer à renseigner les

champs. Lorsque les textes sont remontés par informatique, les informations concernant le titre, l'édition, l'année, la collection et les pages se retrouvent condensées dans le champ « Edition ». Il m'a fallu redistribuer toutes les données et faire attention à l'uniformisation des éditions – car il n'y a pas d'autorité – et le format pour renseigner les numéros de pages : *p.* lorsqu'il n'y a qu'une ou deux pages et *pp.* si l'extrait s'étend sur plus de deux pages. Ces règles ont été décidées entre les membres fondateurs du projet.

Ensuite le texte se divise en trois parties (voir annexe 3) :

- la première est l'extrait long, c'est-à-dire l'extrait dans sa totalité. Il peut contenir jusqu'à six mille caractères.

- la seconde est l'extrait court, une coupe a été faite dans l'extrait pour qu'il atteigne au maximum trois mille caractères. C'est cet extrait qui sera mis en avant sur le site. Il faudra ensuite cliquer sur « Lire l'extrait en entier » pour avoir accès à l'extrait long.

- la dernière est l'extrait dit « push », il contient maximum 140 caractères comme pour un tweet. C'est la phrase d'accroche qui sera reliée à un extrait, la première phrase que l'utilisateur verra. Cette phrase peut être choisie n'importe où dans le texte du moment qu'elle donne envie de lire l'extrait court/long.

Tous les extraits doivent être conformes à la politique éditoriale. Chaque caractère, saut ou retour à ligne, tiret, parenthèse, italique doit être respecté autrement l'éditeur peut refuser la cession de droit. Puis vient le moment de la géolocalisation, élément clé du projet. On géolocalise nos extraits via Google Maps et ce au plus précis suivant les indications que l'extrait et nos recherches nous fournissent. C'est grâce à cet outil que la recherche par lieu, les parcours littéraires sont possibles et surtout l'intérêt pour la littérature peut être accrue par la curiosité des utilisateurs qui se demandent ce qui a pu être écrit sur leur région, leur ville ou village.

Le champ suivant est également très important dans le projet, c'est un point qui le différencie des autres cartographies littéraires qui sont moins poussées. Le lien entre l'œuvre et le territoire donne aux usagers des indications sur le lieu, la région, les paysages, la rivière ou tout autre élément cité, évoqué ou sous-entendu dans le texte. Il met en exergue l'intérêt de cet extrait et son apport à la compréhension du territoire et de l'œuvre.

Vient ensuite l'ajout des mots-clés qui seront utilisés pour la recherche sur le front-office. Ils sont répartis en plusieurs catégories (voir l'annexe 4) :

- Les mots-clés de spatialité qui regroupent la nature, le paysage/topographie/relief, le bâti, les voies de déplacement, les transports, l'eau, le type de lieu et le type de déplacements.

- Les mots-clés de temporalités qui vont aider à situer l'extrait avec l'année ou le siècle, la saison et le moment dans la journée.

– Les mots-clés historiques si l'action se passe en temps de guerre ou lors d'un événement historique important.

– Puis les mots-clés libres qui sont laissés à l'appréciation du modérateur. Ils peuvent porter sur le paysage décrit, un événement, un élément important de l'extrait, une impression.

Ces deux dernières sortes de mots-clé sont gardés en mémoire dans le back-office. Ils seront alors considéré comme des tags et serviront de mots-clés autorisés. C'est-à-dire qu'à chaque extrait qui décrit des paysages, on se servira des mots-clés déjà utilisés comme « végétation », « arbres », « paysages », etc. Si jamais le mot que l'on souhaite ajouter à l'extrait n'a pas été trouvé malgré les différentes orthographes essayées lors de la recherche, alors il suffit de le créer. On ajoute alors à cette fiche des indications externes avec des images, des lectures d'extraits, des cartes, adresses URL avant de la valider définitivement en lui donnant différents statuts : extrait authentifié, conforme à la politique éditoriale, demande de droit à la FILL dans le cas d'un extrait sous droit sinon on choisit libre de droit et validé.

### **2.3. Les deux modes de fonctionnement dans le projet**

Toute cette édition du back-office nécessite beaucoup de temps pour faire les recherches, les liaisons et l'écriture du lien avec le territoire. Une grande organisation et une équipe suffisamment motivée pour accorder du temps au projet sont essentielles dans un projet d'une telle envergure. Pour cela deux organisations sont possibles.

#### **2.3.1. Une gestion centralisée**

La première méthode pour gérer sa part du projet est de centraliser. C'est la méthode employée par le CRLI bien que celle-ci ne fut pas réellement un choix. On avait trop peu de temps pour former plusieurs personnes au back-office d'autant plus que les professionnels ont eux aussi des emplois du temps chargés. En plus de *GéoCulture – La France vue par les écrivains*, le CRLI devait également s'occuper du festival *Coquelicot* et de l'exposition sur Geroges-Emmanuel Clancier qui a eu lieu à la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges. Ce n'est que d'ici quelques mois que la région intégrera des groupes de modérateurs en Haute-Vienne, Corrèze et Creuse. Pour l'instant, l'équipe limousine se compose de Marie-Laure Guéraçague, Olivier Thuillas et des stagiaires de passage dont j'ai fait partie. Seules ces personnes remplissent le back-office côté limousin. Ils se chargent de récolter les extraits pertinents par une recherche minutieuse, de les traiter, y ajouter des références et du contenu. C'est un temps de travail considérable, il est facile de passer une heure sur une fiche « extrait » tant il y a de champs à renseigner, d'informations à chercher et de texte à ajouter.

L'un des avantages de cette méthode concerne la validation. Comme il n'y a aucun groupe, les membres du CRLI sont à la fois modérateur et administrateur régional, c'est pour cela que le Hub leur a temporairement donné le statut de super administrateur. On peut donc se passer de la hiérarchie de validation. Si une erreur est vue après la validation, on peut la modifier dans la seconde sans demander à une seconde personne de le faire pour nous.

Le second avantage est la proximité des collègues. Comme *GéoCulture – La France vue par les écrivains* (région limousine) est fédéré en un seul lieu, il est aisé de communiquer avec les collègues. Si on a le moindre doute, question, réaction, idée, on peut à tout moment se rendre dans le bureau adjacent pour le communiquer et trouver des solutions adaptées. C'est un rapport privilégié qui peut permettre de répartir plus facilement le travail et de se tenir informer des avancées de chacun plus rapidement. Alors que deux principaux inconvénients sont inévitables dans une telle organisation : la masse de travail sera d'autant plus importante et prenante pour chaque professionnel et l'objectif de mettre à contribution les structures culturelles pour qu'elles aient une meilleure visibilité sur le territoire est inexistant. Or, si un projet collaboratif comme LFVPLE n'a pas de collaborateurs autre qu'une structure fédératrice, il y a perte d'intérêt.

### **2.3.2. Une gestion collaborative**

Autre solution utilisée par plusieurs régions comme la Basse-Normandie ou en Poitou-Charentes, est la gestion collaborative du projet. LFVPLE est chapeauté par les administrateurs régionaux qui ont eux-même délégué une partie de leur tâche à des groupes de modérateurs répartis dans toute la région. Ces groupes sont principalement composés à l'heure actuelle de bibliothécaires volontaires. Ainsi, chacun a une tâche bien particulière à mener. On peut imaginer que les modérateurs seront chargés de rechercher et traiter l'information pour certifier la première étape de validation. Alors que les administrateurs régionaux rechercheront eux-aussi des textes et s'occuperont de la deuxième étape de validation. Un système réparti sur plusieurs niveaux pour atténuer la charge de travail supplémentaire à fournir. On profite également des connaissances et des apports de chacun, intégrant une hétérogénéité dans les modes de pensées et de recherches solidifiant ainsi le travail d'équipe au sein d'une même structure.

Le CLL<sup>16</sup> Poitou-Charentes est partisan de ce fonctionnement. Comme il travaille déjà avec de nombreux partenaires comme les librairies, bibliothèques, auteurs lors de nombreuses occasions, il semblait logique de leur proposer l'outil de *GéoCulture – La France vue par les écrivains*. En leur proposant et en faisant une démonstration, le CLL espère convaincre de l'intérêt de ce nouvel outil numérique et de l'importance d'y participer. C'est principalement au festival annuel *Passeurs de monde* que le CLL souhaite intégrer les données de GéoCulture, cela permettrait de faire vivre encore

---

<sup>16</sup>Centre du Livre et de la Lecture, Poitou-Charentes



plus le festival et ajouter de l'interactivité grâce à cet outil. Selon Emmanuelle Garcia « *Le numérique représente un axe intéressant pour développer de nouvelles médiations dans le domaine de la lecture. [...] Pour 2013, nous espérons que GéoCulture sera le fil conducteur d'une nouvelle version de ce festival* »<sup>17</sup>. Il faut donc voir le projet comme un élément de communication avec les publics pour propager la lecture sur les nouveaux supports disponibles. Un moyen différent de ce qui existe aujourd'hui. Chaque région se doit d'intégrer GéoCulture selon ses envies pour améliorer la médiation numérique qui fait parfois cruellement défaut dans les structures culturelles.

Mais une telle répartition entraîne évidemment des inconvénients notamment un manque de suivi entre chaque groupe de modérateurs dans toute la région. On ne peut pas toujours être au courant de ce qui se passe dans une autre bibliothèque ou centre culturel de la région. D'autant plus que rappelons-le, aucun poste à temps complet n'est prévu pour l'instant. Chacun prend sur son temps de travail et parfois même personnel pour générer une belle base de données littéraire géolocalisée. Se pose aussi le problème de validation que nous avons déjà examiné. En soi, ces inconvénients ne sont pas insurmontables mais il faut être motivé pour aller jusqu'au bout de sa participation et donner vie au projet. Cet outil fait à destination de la mise en valeur de la littérature peut permettre de faire évoluer les ambitions de la lecture publique et modifie naturellement les métiers du livre.

---

<sup>17</sup> Tiré d'un échange de mail

### 3. Les perspectives d'avenir dans le monde professionnel

*GéoCulture – La France vue par les écrivains* regroupe plusieurs régions, plusieurs SRL et des dizaines de professionnels en son sein à travers la France entière, et le nombre augmentera une fois que l'outil sera complètement intégré aux régions. Ces professionnels des métiers du livre ont tous pour but d'encourager la culture sous toutes ses formes. On peut citer parmi eux : les auteurs, les éditeurs, libraires, bibliothécaires et d'autres partenaires du projet en devenir.

#### 3.1. Les auteurs et les éditeurs

Premiers chaînons dans la vie littéraire, ces deux professionnels ont pour vocation de transmettre la culture sous sa forme écrite ou électronique via les liseuses et les tablettes. Ils sont la base de tout projet littéraire encore plus si celui-ci se sert de texte encore sous droits.

##### 3.1.1. Leur rôle

Un projet littéraire se doit bien évidemment d'être en liaison avec les auteurs et les éditeurs et en particulier avec ceux en lien avec le territoire régional. *GéoCulture – La France vue par les écrivains* étant un projet littéraire géolocalisé et national, il est d'autant plus nécessaire de faire participer un maximum d'acteur culturel de la scène culturelle française. L'intérêt d'un tel projet communautaire est de pouvoir mettre en place une médiation culturelle au plus proche des habitants. Le contact avec les éditeurs et les auteurs est la première étape pour que LFVPLE fonctionne. Car sans leur accord, on ne peut pas ajouter de contenu sous droit. Nous en reviendrons donc à faire comme la cartographie *La France des écrivains* : n'utiliser que des extraits libres de droits. Certes, ils seront tout de même plus traités et enrichis que sur le site de la librairie de Strasbourg, mais ce n'est pas suffisant pour attirer les futurs utilisateurs. Les auteurs sont cependant laissés un peu plus en retrait selon les régions. En Limousin, les échanges avec les auteurs ont été faits pour *GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes*. On s'est davantage soucié des éditeurs locaux afin qu'ils adhèrent au projet. Mais la région PACA a elle, directement intégré un auteur, Jean-Baptiste Gendarme, au projet. Il fait actuellement et depuis son arrivée dans le projet le travail de modérateur. Comme c'est un écrivain, il a le sens de la syntaxe et un rapport particulier avec les mots. Il est donc un des plus à même de choisir les extraits intéressants et de les sublimer avec ses annotations personnelles dans le lien entre l'œuvre et le territoire ainsi que dans les contenus qu'il est possible d'ajouter.

Les éditeurs sont pour la plupart, favorables à ce projet littéraire pour plusieurs raisons. Ils sont évidemment engagés dans la cause de la culture et tout projet ayant pour but de promouvoir la lecture

est un projet à soutenir. De plus, l'intérêt pour eux également est que LFPVLE étant un projet national, il leur offre une meilleure visibilité. C'est-à-dire que LFPVLE peut servir de vitrine sur ce qui se fait dans chaque région. Un moyen de se faire connaître et de montrer à tous les spécialisations de chaque éditeur.

Les éditeurs Verdier ont été dans les premiers à rejoindre l'équipe. Grâce à cela il nous a été possible de créer environ dix fiches « extraits » (plus une fiche par œuvre et par auteur), fiches qui sont actuellement en ligne sur le site du projet<sup>18</sup>. Puis ils ont été suivis par les éditions Écorce et bien d'autres. Les éditeurs jouent le rôle de fournisseur de contenu. Ils sont tout aussi important que les géoculteurs : sans eux, le projet peut devenir un échec.

### 3.1.2. Le contrat de cession

Pour que les modérateurs et administrateurs puissent utiliser les extraits d'œuvres sous droits, une entente doit être passée entre l'éditeur de l'œuvre utilisée et le projet. Cette entente est entièrement gérée par la FILL. Stéphanie Meissonier et Mariane Viremouneix sont chargée de contacter les éditeurs des ouvrages sélectionnés par toutes les régions participantes et de négocier la cession des droits. Cette centralisation des négociations est possible parce que le projet est national, on a donc un impact plus grand et un rayonnement plus important. Pour formaliser cette cession, un contrat unique forfaitaire (voir annexe 5) a été élaboré. Celui-ci une fois signé par les deux parties engage l'éditeur à respecter les termes convenus, c'est-à-dire la cession des droits à raison de :

– 30€ par œuvre si LFPVLE utilise un à cinq extraits de la-dite œuvre

– 50€ par œuvre si LFPVLE utilise un à dix extraits de la-dite œuvre

Dans l'autre sens, *GéoCulture – La France vue par les écrivains* s'engage à respecter la politique éditoriale de l'extrait et à insérer un lien vers le site internet de l'éditeur dans la fiche « œuvre ». La majorité des éditeurs locaux ont proposé à la région limousine de céder les droits gratuitement car malgré tout, le projet leur sert aussi de publicité notamment avec le lien hypertexte vers le site internet des éditions. Mais dans un soucis d'équité, les participants au projet se sont entendus sur un contrat unique pour éviter tout abus et tout problème concernant des prétendus privilèges. Même si le prix proposé semble dérisoire, il faut garder à l'esprit que l'un des objectifs de LFPVLE est de promouvoir la culture et de mutualiser les acteurs culturels et que son budget accordé par le ministère de la Culture n'est pas sans fin. Il faut donc l'utiliser avec parcimonie.

---

<sup>18</sup>[www.lafrancevueparlesecrivains.com](http://www.lafrancevueparlesecrivains.com)

### 3.1.3. Les difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée a été en rapport avec ce contrat de cession de droits. Pour revoir le contexte, il faut avoir à l'esprit que les textes une fois choisis sont envoyés à Mariane pour être examinés et accordés. Au début, nous avons une liste d'une quinzaine d'extraits sous droits à fournir. Une fois ces listes reçues avec le titre, nom de l'auteur, date d'édition, édition, pages et les différents extraits (voir II.2.2), la FILL prend contact avec les éditeurs nommés et négocie la cession de droit en proposant le contrat. Beaucoup acceptent mais certains posent plus de difficultés et sont plus réticents aux négociations entreprises. C'est le cas par exemple, des éditions Gallimard. Beaucoup des extraits de par toute la France sont chez eux et ne peuvent donc pas être ajoutés parce qu'il refuse de céder les droits à ce prix. Gallimard souhaiterait une rétribution plus onéreuse comme un cinquantaine d'euros par extraits soit le prix accepté pour plusieurs extraits d'une même œuvre dans le contrat. Malgré l'acharnement de la FILL, Gallimard n'a toujours pas cédé et la FILL ne cédera pas non plus. LFVPLE ne peut se permettre d'accorder ce genre de demandes pour deux raisons : tout d'abord si un contrat de cession de droit unique a été établi c'est justement pour éviter ce genre de débordement, pour que chacun ait la même rétribution. Et même si le contrat le permettait, les fonds du projet seraient utilisés avec ce seul éditeur, ce qui n'est absolument pas viable.

Ainsi, chaque région évite pour l'instant de sélectionner des œuvres ayant été dans ces éditions et privilégie davantage des éditeurs locaux et un peu moins importants dans le monde éditorial. Ce genre de soucis est vraiment très rare mais il existe tout de même. Mais une fois que la cession des droits est faite, l'extrait peut être validé et être à la portée de tous. Ce projet renforce les relations avec les auteurs et les éditeurs en travaillant dans un but commun, mais aussi ceux d'autres professionnels de la culture : les libraires et bibliothécaires qui sont eux aussi aux premières loges dans le projet.

## 3.2. Les bibliothèques et les librairies

Les bibliothécaires et les librairies sont les premiers vecteurs de la diffusion du livre. Ce sont eux qui donnent accès à celui-ci de la manière la plus simple. Ils sont là pour nous aider, et nous conseiller. En participant à *GéoCulture – La France vue par les écrivains*, ces capacités sont accrues et leur travail se modifie en conséquence.

### 3.2.1. Ajout de compétence en bibliothèque et réseau documentaire

Lors de chaque nouveau support en bibliothèque ou de nouveaux outils technologiques, le métier de bibliothécaire se modifie en conséquence, il est donc en perpétuel changement. Lorsque les supports audios se sont intégrés aux collections il a fallu revoir la formation des professionnels et adapté les normes et le service public à ces supports. De même pour l'arrivée des ordinateurs où il a fallu à nouveau enrichir la formation avec les suites bureautiques, de sorte à ce que tous les bibliothécaires puissent répondre à une demande. Ils ont dû être formés à ces nouveaux accès aux contenus. Aujourd'hui, l'outil de géolocalisation littéraire apparaît sur le territoire français. Comme les bibliothèques sont partenaires du projet et que ce statut implique également un travail de modération, les bibliothécaires peuvent actuellement voir une légère modification dans leur travail. Outre le fait qu'ils doivent assurer leurs missions comme le service public et le travail interne en bibliothèque (traitement et équipements des collections, valorisation des acquisitions et politique d'action culturelle), les professionnels des bibliothèques intégrés au projet *GéoCulture – La France vue par les écrivains* veillent à rechercher des extraits pertinents, les traiter, les proposer à la validation et faire la communication du projet au sein de leur structure. La participation à Lfvple peut être vue comme une nouvelle compétence dans les métiers de l'information et de la documentation. Un qualificatif déjà mis en avant dans certaines offres d'emploi. Pour un poste d'agent de bibliothèque, il est maintenant possible de voir qu'en plus de participer à la vie de la bibliothèque par les acquisitions, traitement, mise en valeur, animations et autres encore du secteur, l'agent recruté devra également travailler sur le projet GéoCulture de la région. Une des premières villes à avoir précisé cette compétence a été Vendôme. Cette participation à Lfvple est enrichissante mais pose également un soucis d'organisation. Il faut pouvoir réussir à effectuer son travail de modérateur sans que cela empêche le travail interne et le service publique. Il faut pouvoir structurer son temps de travail et réussir à morceler les tâches.

Il est important que les bibliothèques se servent de cet outil mis à leur disposition pour donner un nouvel élan à la médiation de la culture, pour toucher de nouveaux publics. C'est un moyen de donner accès à des informations fiables et de qualité sur la littérature et le territoire. Les bibliothécaires étant les premiers acteurs dans la médiation du livre, il est normal qu'ils profitent de *GéoCulture – La France vue par les écrivains* pour l'intégrer à leurs actions culturelles.

### **3.2.2. Les librairies indépendantes soutenues par Lfvple**

Mais les bibliothèques ne sont pas les seules à avoir un intérêt dans le projet. Bien qu'elles soient au premier plan, d'autres structures comme les librairies n'en sont pas moins présentes.

En Limousin, *GéoCulture – La France vue par les écrivains* est partenaire des librairies indépendantes avec le réseau ALIL<sup>19</sup>. Ces partenariats sont très importants au niveau culturel mais

---

<sup>19</sup> Association des libraires indépendants de Limoges

aussi économique. Alors que les médiathèques jouent un rôle très importants au niveau culturel car elles véhiculent le savoir pour tous ceux qui le désirent selon différents moyens. Malgré le fait qu'elles participent à l'économie du livre en faisant leurs acquisitions, les librairies ont un rôle plus poussée dans cet aspect. Après tout, c'est dans une librairie qu'on achète un livre, ou un fichier numérique. Au sein du projet, elles détiennent un rôle de modérateurs au même titre que les bibliothèques mais acquièrent une meilleure visibilité sur la Toile. LFVPLE soutient ces librairies qui connaissent actuellement de mauvais passages, en ajoutant sur chaque fiche « œuvre », un lien vers la ou les librairies indépendantes de la ville/région mis en ligne dans les adresses URL. On permet ainsi à l'utilisateur une alternative à Amazon si il est intéressé par un document.

Cette communication est une part importante dans le projet qui veut vraiment tenir compte du fait que maintenant, la pratique la plus courante est d'acheter sur Internet. Avec le système de LFVPLE on insiste bien sur le fait que des librairies locales ont les ouvrages à disposition et par ce moyen faire reconnaître l'importance de ces établissements. Le libraire est un professionnel tout aussi qualifié qu'un bibliothécaire, il sera donc en mesure d'aider ou de conseiller au besoin.

### **3.3. L'importance de la médiation professionnelle et grand public**

Les professionnels tiennent donc un rôle essentiel au sein du projet. LFVPLE a été créé dans le but de mettre en relation les lecteurs et les contenus littéraires choisis par des acteurs culturels, mais pour réussir à faire cela, la mutualisation des ressources et l'éducation des utilisateurs de ce service sont nécessaires.

#### **3.3.1. Mutualisation des ressources et des acteurs**

*GéoCulture – La France vue par les écrivains* rassemble autour d'un même projet et d'une même envie une multitude d'acteurs culturels que l'on peut distinguer par les professionnels du livre d'un côté et de l'autre les partenaires locaux.

En premier lieu ce sont les éditeurs, bibliothécaires, professionnels dans les structures culturelles déconcentrées de l'État et libraires qui participent le plus activement au projet. LFVPLE les réunit tous dans un but : promouvoir la culture. Pour mener à bien cette mission, les acteurs culturels sont davantage obligés à communiquer et partager entre eux. Les administrateurs et les modérateurs discutent entre eux des différents éléments à prendre en compte, de la ligne à suivre. Ils échangent des points de vue et des idées non seulement à un niveau régional mais aussi à une échelle nationale. Des réunions sont organisées et principalement centralisées dans les bureaux de la FILL à Paris pour permettre de se retrouver entre régions et de faire des mises au point régulières. J'ai notamment assisté à une de ces réunions où il était question de la formation au back-office et à des

questions relatives au contrat de cession. Cette réunion a permis à plusieurs d'entre nous de faire la connaissance de nos partenaires hors régions et de nous entraider. Si jamais une question reste inexpliqué dans la région, il est toujours possible de prendre contact avec une autre structure et demander un conseil. Cette relation d'équipe soudée est vraiment intéressante à partager dans nos métiers, elle permet de faire la part des choses, et d'avancer au même rythme, pour montrer une véritable cohésion dans le groupe *GéoCulture*. Du côté des librairies, nous avons eu la chance de mutualiser nos moyens matériel avec la librairie Page et Plume qui a accepté que le film promotionnel de *GéoCulture – La France vue par les écrivains* soit en partie tourné dans l'établissement – avec la participation de la directrice Maud Dubarry –.

Ensuite viennent les partenariats plus spécifiques. L'intérêt de ce projet participatif est que chacun peut poser une pierre à cet édifice virtuel littéraire, que ce soit les acteurs culturels, la communauté de géoculteurs mais également les maisons d'auteurs ou les spécialistes. En région Limousin, il a été fortement suggéré que lorsque le projet sera davantage installé et que les groupes de modérations seront prêt à fonctionner, la région intégrera dans ces groupes de modérateurs la Maison Martin Nadaud<sup>20</sup>. Cet organisme spécialisé dans les écrits et la vie de Martin Nadaud nous a déjà beaucoup aidé en fournissant les fichiers audio de textes lus. De même qu'une collaboration avec Les Amis de Robert Margerit<sup>21</sup> est plus qu'envisageable puisqu'ils nous ont déjà fourni des textes et des fichiers .mp3 de Robert Margerit et des informations supplémentaires selon les besoins du CRL. Ces associations sont nombreuses dans chaque régions et permet en plus de faire participer un maximum d'acteurs, de mutualiser les ressources de la région et de les mettre à disposition de tous. Chacun de ces établissements ou personnes serait alors spécialiste d'un auteur et ils seraient les seuls à pouvoir modérer les extraits en correspondance compte tenu de leur expertise.

### 3.3.2. La médiation avec le grand public

Mais tous ces contenus mis à la disposition de chacun a besoin d'une médiation plus poussée. Il ne suffit pas d'intégrer des informations précises et pertinentes sur un site, puis d'attendre que les individus viennent tous par eux-même. Il faut que les professionnels interagissent et communiquent autour du projet. La première étape est de présenter l'outil, les contenus et les possibilités à chacun, que la personne puisse accéder elle-même à l'interface et découvrir les fonctionnalités tout en étant accompagné par un professionnel compétent. Il pourra s'agir par exemple sur le même principe qu'un OPAC en bibliothèque, d'avoir un poste fixe dédié à *GéoCulture – La France vue par les écrivains*, avec la vidéo de promotion lancée à chaque présentation, des informations pratiques, la création et les objectifs du projet, les perspectives d'avenir. Puis de le développer au sein même des collections

---

<sup>20</sup>Le site de la Maison Martin Nadaud : <http://www.martinadaud-martineche.com/>

<sup>21</sup>Le site des Amis de Robert Margerit : <http://www.robert-margerit.com/>

en acquérant les œuvres contenues dans LFVPLE. De l'intégrer lors d'animations selon le thème, l'auteur, envisager des activités interactives avec des recherches dans cette base de données. Il y a maintes possibilités de se servir de LFVPLE en bibliothèques, et de continuer à promouvoir notre patrimoine littéraire. L'utilisateur a besoin d'un professionnel qui l'accompagne dans cette démarche comme pour tous les nouveaux supports actuels. On aurait pas l'idée de mettre des tablettes tactiles en bibliothèques sans expliquer à chacun son intérêt en bibliothèque, comment elles fonctionnent ou les contenus disponibles sur la plate-forme. C'est exactement la même chose pour cet outil.

Outre la communication interne en bibliothèque, d'autres acteurs peuvent faire en sorte de valoriser *GéoCulture – La France vue par les écrivains*. Les offices de tourisme peuvent dès à présent s'en servir pour appuyer leurs itinéraires de découvertes de la ville, grâce à l'application pour smartphone. Les touristes à Limoges pourront par exemple, déambuler dans les rues avec des textes lus de Honoré de Balzac, Frank Linol, Elie Berthet et bien d'autres via leur smartphone. Une nouvelle vision de la ville sera alors possible au rythme des intrigues et récits qui se sont servis de la ville de Limoges comme décor. Ces expérimentations nécessitent une communication importante et externe. Bien sur, des affiches seraient de trop car ce n'est pas un festival ou lecture à voix haute. Mais la création d'une page Facebook se dirige vers les publics qui ne vont pas forcément en bibliothèques. En se mettant sur une plate-forme de plus en plus utilisée par la population – 26 millions d'utilisateurs en France en 2012 -, le projet se sociabilise et chacun peut désormais « partager » les informations que l'administrateur de la page du projet met en ligne pour la faire connaître à son propre réseau. Une page Twitter va sans doute être également mise en place. Elle reprendra la plupart des informations que la page Facebook comme les nouveaux auteurs, œuvres, extraits ajoutés, les dernières modifications du site, les dernières actualités pour les régions.



## Conclusion

*GéoCulture – La France vue par les écrivains* est un nouveau service numérique culturel permettant à tout à chacun de s'approprier les œuvres qui ont fait la base littéraire française mais aussi ceux qui continuent de la faire vivre. A travers des textes, images, vidéos, sons, sites internet, il est désormais possible d'appréhender avec un autre regard le territoire environnant et son rapport intime avec la littérature. Ce projet est un précurseur dans la géolocalisation littéraire, il est donc fortement plébiscité par toutes les structures culturelles nationales.

Le projet a notamment été présenté à la fin de mes trois mois de stage au Salon du Livre de Paris le 24 et 25 mars 2013 dernier au parc des expositions à Paris. J'ai eu l'occasion d'assister à la démonstration officielle du projet au stand numérique pour le grand public le 24 mars ainsi qu'à la présentation professionnelle le 25 mars sur le stand du CNL. *GéoCulture – La France vue par les écrivains* a été plutôt bien accueilli et certains en parlent déjà sur leurs blogs comme celui de Gwenaëlle Abolivier.

A la suite de ces présentations nationales, des avancées sont déjà en cours de discussion au sein des organismes fédérateurs. L'idée d'intégrer d'autres formes d'arts comme dans *GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes* qui regrouperait aussi bien la musique que la peinture ou encore la danse est vivement encouragée. La région Centre tente actuellement de pousser l'idée en proposant dès à présent son fonds vidéo. De même, une version adaptée aux iPads serait elle aussi envisagée par le Hub pour être davantage présent dans les services numériques proposés actuellement.

Tous les participants actuels au projet souhaitent vivement que les régions manquantes les rejoignent même si il est évident que cela à un coût financier et humain important. La géolocalisation littéraire est un outil d'avenir et d'utilité publique, car il permet de mettre à la portée de tous des textes pertinents, et amène à la construction d'opinions et des goûts de chacun.

## Références bibliographiques

ABOLIVIER, Gwenaëlle. Le blog de Gwenaëlle Abolivier. [en ligne]. Disponible <<http://gwenaelleabolivier.wordpress.com/2013/03/25/le-salon-du-livre-de-paris-5/>>. (Consulté le 2 avril 2013)

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. [en ligne]. Disponible <<http://www.abf.asso.fr/>>. (Consulté le 10 février 2013)

CENTRE REGIONAL DU LIVRE EN LIMOUSIN. Guide de balades littéraires en Limousin. Limoges : CRL Limousin, 2007, 104p.

DOURY-BONNET, Juliette. « Bibliothèques numériques », *BBF*, 2006, n° 1, p. 108-109 [en ligne] Disponible <<http://bbf.enssib.fr/>> (Consulté le 03 mars 2013)

FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE. GéoCulture – La France vue par les écrivains [en ligne]. Disponible : <<http://lafrancevueparlesecrivains.fr>> (Consulté le 22 avril 2013)

LA PETITE BIBLIOTHEQUE RONDE. [en ligne]. Disponible <<http://www.lapetitebibliothequeronde.com>> (Consulté le 3 avril 2013)

LE MONDE. L'utilisation des smartphones et tablettes explose en France [en ligne]. Disponible <[http://www.lemonde.fr/technologies/article/2012/12/10/l-utilisation-des-smartphones-et-tablettes-explose-en-france\\_1804332\\_651865.html](http://www.lemonde.fr/technologies/article/2012/12/10/l-utilisation-des-smartphones-et-tablettes-explose-en-france_1804332_651865.html)> (Consulté le 15 mars 2013)

SELBACH, Vanessa. « Numériser et valoriser en région le patrimoine écrit et graphique », *BBF*, 2006, n° 1, p. 103-104 [en ligne] Disponible <<http://bbf.enssib.fr/>> (Consulté le 23 février 2013)

SERRES Michel. Petite poucette. Paris : Éditions Le Pommier, 2012, 82p. (Manifestes).

SOUS LA DIR. DE MURIEL AMAR ET VÉRONIQUE MESGUICH. Le Web 2.0 en bibliothèques. Quels services ? Quels usages ?. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2009, 202p. (Bibliothèques).

ZDNET.NET. Facebook en France : 26 millions d'utilisateurs actifs, plus de 5 heures par mois [en ligne], Disponible sur : <<http://www.zdnet.fr/actualites/facebook-en-france-26-millions-d-utilisateurs-actifs-plus-de-5-heures-par-mois-39774160.htm>> (Consulté le 20 mars 2013)

## **Table des annexes**

Annexe 1. La fiche auteur dans le back-office.....	36
Annexe 2. Fiche œuvre.....	37
Annexe 3. Fiche extrait – les trois sections de texte.....	38
Annexe 4. Une partie des champs mots-clés.....	39
Annexe 5. Le contrat de cession.....	40

## Annexe 1. La fiche auteur dans le back-office

Création d'une fiche : Auteur

rechercher un auteur dans les autorités de la BnF

réinitialiser les champs

nom\* ?

prénom\*

AUTRE IDENTITÉ (0) ?

+ créer Auteur

année de naissance

année de décès

COURANT LITTÉRAIRE(0) ?

biographies\*

Source

Un aperçu d'une création de fiche auteur dans le back-office du site. La recherche d'autorités BnF se fait via la barre verte. Si l'auteur n'apparaît pas, on le crée directement en remplissant la fiche avec le nom, prénom, dates.

## Annexe 2. Fiche oeuvre

rechercher le titre d'une oeuvre dans les autorités de la BnF

réinitialiser les champs

titre de l'oeuvre\*

langue originale  
N/A

année de première édition en langue originale\*

PREMIER ÉDITEUR EN LANGUE FRANÇAISE(?)

ajouter

genre littéraire  
N/A

N/A

Pour la fiche oeuvre, on commence par la lier avec un auteur dans « créer Auteur (spécifications) » ce qui permettra lors d'une recherche d'avoir une arborescence entre oeuvre et auteur.

### Annexe 3. Fiche extrait – les trois sections de texte

The image shows a digital interface for text extraction, organized into three main sections. At the top, there is a header area with a pink gradient background containing the text "numéro(s) de page(s)\*" and "informations complémentaires". Below this, there are three distinct text input areas, each with a toolbar. The first section is labeled "extrait complet\*" and has a limit of "5000 caractères autorisés". The second section is labeled "extrait pur\*" and has a limit of "140 caractères autorisés". The third section is labeled "extrait court\*" and has a limit of "1500 caractères autorisés". Each toolbar includes icons for "Source", undo, redo, bold (B), italic (I), underline (U), and a link icon. At the bottom of the interface, there is a red horizontal bar with the text "L'EIX\* (0)" and a button labeled "+ Créer un nouveau lien".

#### Annexe 4. Une partie des champs mots-clés

▼ MOTS-CLÉS SPATIALITÉ 7

Nature

Forêt  Montagne  Campagne  Mer  Île  Côte

Prairie  Maquis  Garrigue  Lande

Paysage / Topographie / Relief

Plateau  Plaine  Colline  Vallée  Montagne

Champ(s)

Bât

Habitat  Lieu de production / travail

Monument historique  Edifice religieux

Bâtiment et équipement public  Commerce

Parc et jardin  Matériau et architecture

Voies de déplacement

Chemin  Sentier  Route  Autoroute  Voie ferrée

Transports

Transport urbain  Transport ferroviaire

Transport fluvial  Transport maritime  Transport aérien

▼ MOTS-CLÉS TEMPORALITÉ

N/A

Saisonn

Printemps  Été  Automne  Hiver

Journée

Jour  Nuit  Matin  Soir

## Annexe 5. Le contrat de cession



### CONTRAT DE CESSION POUR LA REPRODUCTION ET L'EXPLOITATION D' EXTRAITS D'ŒUVRE LITTÉRAIRE

#### Entre les soussignés :

.....

Sis

Statut

ci-après désigné l'Éditeur,

d'une part,

#### Et :

**La Fédération interrégionale du livre et de la lecture,**

siège 132, rue du Faubourg Saint Denis, 75010 Paris.

Association loi 1901, Siret 340 319 367 00041 – Code APE 9101Z.

ci-après désignée la **Fill**,

#### Préambule :

La Fédération interrégionale du livre et de la lecture est une association loi 1901, qui rassemble au sein d'un réseau national [des structures régionales pour le livre](#) (agences et centres régionaux du livre), [des collectivités territoriales](#), [des institutions nationales](#), des [associations](#) et des personnes qualifiées. La Fill œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l'État, la Fill est à la fois espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action. À travers le projet *La France vue par les écrivains*, la Fill s'investit dans l'élaboration d'un outil pertinent à la fois en terme de valorisation littéraire et d'adéquation avec les pratiques culturelles innovantes.

*GéoCulture - La France vue par les écrivains* est un projet expérimental de géolocalisation de contenus culturels ; un service numérique innovant à vocation culturelle et touristique. La Fill a déposé la marque *La France vue par les écrivains* à l'INPI (enregistrement du 23 septembre 2012 sous le numéro 12 3 907 498) .

Cette expérimentation, d'ambition nationale, est coordonnée par la Fill. Elle s'appuie sur l'expertise de la région Limousin où, en 2010, le Centre régional du livre en Limousin (CRL) a conçu et expérimenté le service GéoCulture – Le Limousin vu par les artistes, qui présente le territoire Limousin



à travers le regard que les artistes portent sur lui. Le CRLI est propriétaire de la marque GéoCulture – Le territoire vu par les artistes (enregistrement INPI du 14 septembre 2010 sous le numéro 103766479). Il a cédé à la Fill une licence d'exploitation de cette marque pour le territoire français et le domaine de la littérature.

*La France vue par les écrivains* s'inscrit dans ce projet global de géolocalisation culturelle qu'elle pourra rejoindre dans une prochaine étape de l'expérimentation.

Basé sur l'expérience de coopération entre les professionnels du livre, *GéoCulture - La France vue par les écrivains* associera, sur la base du volontariat, les institutions publiques, les professionnels du livre et les lecteurs pour créer la première base géolocalisée en français, puis en anglais, rendant compte de la rencontre entre un territoire et une œuvre littéraire.

*GéoCulture - La France vue par les écrivains* poursuit un objectif de démocratisation culturelle et s'inscrit donc dans une mission de service public. Son utilisation pour le public est libre et gratuite sur tous les supports numériques.

*GéoCulture - La France vue par les écrivains* met en valeur le patrimoine littéraire et la création contemporaine.

Le service propose de mettre en valeur des extraits d'œuvres littéraires qui donnent une représentation du territoire ou entretiennent un lien étroit avec lui. Pour cela, les extraits sont géolocalisés.

Chaque extrait se présente à la fois sous la forme d'une citation ou "push" (140 signes maximum), sous une forme courte (1 500 signes maximum) et sous une forme complète (3 000 signes environ, 6 000 signes maximum).

Le texte original peut faire l'objet de coupes (alors clairement signalées) dans chacune de ces trois formes d'extrait.

Les contenus ainsi valorisés sont qualifiés (c'est-à-dire de qualité et choisis comme tels par un comité scientifique) et accompagnés d'informations complémentaires (biographie, bibliographie, liens vers des sites consacrés à l'auteur et son œuvre...).

Les utilisateurs peuvent retrouver les extraits en faisant une recherche par lieu - ou géolocalisation de sa position - par auteur et par œuvre.

*GéoCulture - La France vue par les écrivains* a vocation à atteindre le plus grand nombre possible de contributeurs en associant le grand public et les professionnels de la culture et du tourisme.

La Fill édite le site et les applications mobiles *GéoCulture - La France vue par les écrivains*.

**Le présent contrat a pour but de fixer les conditions de cession et les modalités d'utilisation d'un lot d'extraits (aux tarifs forfaitaires précisés en annexe du présent contrat) de 6 000 signes maximum chacun de l'œuvre ....., écrite par ....., et dont l'Éditeur détient les droits d'édition numérique.**

#### **Article 1. objet**

L'Éditeur cède à la Fill, à titre non exclusif, le droit de reproduire et exploiter au format numérique le ou les extraits de l'œuvre concernée par le présent contrat, 6 000 signes chacun, aux conditions définies ci-après.

La Fill s'engage à notifier par lettre simple ou tout autre moyen, à l'Éditeur, le ou les extraits de l'Œuvre qui sera(ont) effectivement utilisé(s) dans le cadre du programme *GéoCulture - La France vue par les écrivains*, et ce au moins 1 jour avant la date du début d'exploitation du ou des extrait(s).

## **ARTICLE 2. DURÉE**

La présente cession est consentie pour une durée limitée de trois années, à compter de la signature du présent contrat.

## **ARTICLE 3. TERRITOIRE**

Les droits de reproduction et de représentation cédés pourront être exploités en langue française dans le monde entier.

## **ARTICLE 4. DROITS CÉDÉS**

L'Éditeur cède à la Fill, à titre non exclusif, pour la durée et le territoire prévus au présent contrat, le droit de reproduire et exploiter le ou les extraits de l'œuvre concernée par le présent contrat sous forme numérique sur les sites Internet « *lafrancevueparlesecrivains.fr* » et « *lafrancevueparlesecrivains.com* » et sur leur déclinaison en application smartphone dont :

a – Droit de reproduction, d'adaptation graphique et numérique

Droit de reproduire tout ou partie du ou des extraits de l'Œuvre sur support graphique et notamment par voie de presse et sur support graphique papier ou numérique dans le cadre de la promotion du programme *GéoCulture - La France vue par les écrivains*.

b – Droit de représentation et de communication

Droit de représenter tout ou partie du ou des extraits de l'Œuvre, y compris sous forme d'adaptations et traductions, à l'exception des adaptations audiovisuelles, par tout procédé de communication au public, notamment par récitation publique, représentation dramatique, exécution lyrique, transmission radiophonique ou télévisuelle, diffusion par Internet, dans le cadre du programme *GéoCulture - La France vue par les écrivains*.

c– Droit d'exploitation multimédia

Droit de reproduire tout ou partie des extraits de l'Œuvre dans un support multimédia et d'apporter à ces extraits, sous réserve de l'accord préalable de l'auteur, les adaptations nécessaires à son intégration dans une œuvre multimédia, dans le cadre du programme *GéoCulture - La France vue par les écrivains*.

Cette cession est subordonnée à l'accomplissement des formalités déclaratives et au paiement par l'organisme responsable des actes d'exploitation auprès des organismes concernés, des redevances en vigueur au jour de la signature de l'acte validant ces formalités.

Il est rappelé que tous les droits non énumérés ci-dessus demeurent la propriété de l'Éditeur ou de l'Auteur en vertu du contrat d'édition passé entre ces deux parties.

## **ARTICLE 5. REMISE DU TEXTE**

L'Éditeur s'engage à remettre à la Fill à la date du ..... le ou les extraits de l'Œuvre, sous forme de fichier informatique, en version définitive.

Le site et l'application *La France vue par les écrivains* invitant les utilisateurs à acquérir l'œuvre citée (en proposant à cette fin des liens vers des sites marchands), la Fill sera autorisée à reproduire sur ces deux supports les éléments visuels relatifs à l'œuvre pouvant participer à cette dimension promotionnelle (première de couverture, photo de l'auteur).

## **ARTICLE 6. PUBLICATION**

La Fill s'engage à publier le ou les extraits de l'œuvre concernée par le présent contrat dans le cadre du programme *GéoCulture - La France vue par les écrivains*, dans un délai de six mois à compter de la remise du fichier informatique de l'œuvre.

## **ARTICLE 7. RÉMUNERATION**

La présente cession est consentie moyennant les sommes totales, nettes et forfaitaires définies en annexe 1 en contrepartie des droits cédés, et ce eu égard à la particularité du programme *GéoCulture - La France vue par les écrivains*, programme non commercial de recherche et de valorisation du patrimoine littéraire et de développement des publics.

La rémunération aura lieu dans un délai maximum de six mois après la publication effective du ou des extraits, à charge pour l'éditeur de reverser à l'auteur, dans les délais d'usage, les droits qui lui sont dus conformément au contrat qui les lie.

## **ARTICLE 8. GARANTIES**

L'Éditeur garantit à la Fill qu'il est bien détenteur des droits ici cédés et assure la Fill d'une jouissance paisible de ces droits.

La Fill garantit à l'Éditeur que le programme *GéoCulture - La France vue par les écrivains* est bien conforme à la définition qui en a été exposée en préambule de ce présent contrat, et s'engage à tenir l'Éditeur informé de toute modification substantielle qui interviendrait dans sa mise en œuvre.

## **ARTICLE 9. RÉsiliation**

À défaut d'exécution par l'une ou l'autre des parties de ses obligations, et quinze jours après présentation d'une mise en demeure sous pli recommandé avec accusé de réception restée infructueuse, les présentes seront résiliées aux torts et griefs de la partie défaillante, si bon semble à l'autre partie, sous réserve de tous dommages-intérêts.

En cas de défaut de paiement de quelque nature que ce soit, il est entendu que le placement en séquestre des sommes litigieuses interrompra le cours du délai.

En tout état de cause, toute résiliation sera sans incidence sur les cessions, transferts de droits et autres contrats d'exploitation des droits cédés que la Fill aura valablement conclu avant ladite résiliation.

## **ARTICLE 10. LITIGES**

Pour toute contestation pouvant naître à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat, attribution de juridiction est faite aux Tribunaux compétents de Paris.

Fait à .....

le .....

en ..... exemplaires

La Fill  
L'Éditeur

## **ANNEXE**

### **Forfait pour la cession de droit d'exploitation des extraits, pour trois ans**

<b>Nombre d'extraits</b>	<b>Forfait par œuvre</b>
De 1 à 5 extraits	30 euros
De 1 à 10 extraits	50 euros

**Aurélie JOURDANNE**

## **Les enjeux du projet GéoCulture – La France vue par les écrivains dans la lecture publique**

**(Basé sur une expérience en région Limousin)**

### **Résumé :**

Avec les nouvelles pratiques culturelles de la population, les bibliothèques ont du elles aussi s'adapter pour satisfaire la demande liée au usages numériques. Catalogues, bibliothèques numériques, ateliers web 2.0, liseuses, tablettes sont déjà présents dans les politiques des bibliothèques. Mais grâce aux nouveaux outils numériques, il est désormais possible d'utiliser la géolocalisation dans le domaine culturel.

Le projet national *GéoCulture – La France vue par les écrivains* est innovant puisqu'il se sert de cette fonction pour géolocaliser des extraits littéraires issus du patrimoine écrit français. Géré par la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture, et soutenu par la SOFIA, il compte actuellement neuf régions participantes ainsi qu'au moins autant de groupe de modérateurs. Site web et application pour smartphone permettent aux structures culturelles de l'intégrer dans leur politique et donner un nouvel accès à la littérature.

### **Mots-clés RAMEAU :**

Services basés sur la localisation – France

Innovations – Diffusion – Bibliothèques

### **Abstract :**

With new uses of culture, libraries have to adapt their collections and actions to answer to an ask. Catalogs, online libraries, workshops around web 2.0, e-readers are already in our libraries. But with the new tool – the geolocation – we can use it in cultural domain and give a new blow to the books diffusion.

*GéoCulture – La France vue par les écrivains* is an innovated project because this website allow the geolocation of literature's extracts. This French project is managed by the Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture and the group SOFIA supports it. Today, nine regions join GéoCulture and as much as groups of moderators. With this new tool, libraries can integrate it in their politics, and to be closer to publics to give a digital access to the literature.

### **Keywords of RAMEAU:**

Location-based services

Diffusion of innovations – Libraries